



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAÔNE-ET-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°71-2016-006

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2016

# Sommaire

## **DDFIP 71**

71-2016-04-01-028 - Délégation de signature de la Trésorerie de Cuisery (2 pages)	Page 3
71-2016-04-01-029 - Subdélégations Pôle Gestion Publique (4 pages)	Page 6

DDFIP 71

71-2016-04-01-028

Délégation de signature de la Trésorerie de Cuisery

*Délégation de signature de la Trésorerie de Cuisery*

# DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
SAONE ET LOIRE  
29 rue Lamartine  
71017 MACON Cedex

## DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE DE GRACIEUX FISCAL MODELE DE DELEGATION DE SIGNATURE D'UN COMPTABLE CHARGE D'UNE TRESORERIE

Le comptable, responsable de la trésorerie de CUISERY-MONTPONT-MONTRET

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L. 257 A et R\* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée à Mme SYRE Corinne, contrôleuse, adjointe au comptable chargé de la trésorerie de CUISERY-MONTPONT-MONTRET , à l'effet de signer **en mon absence** :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération, transaction ou rejet, dans la limite de 15 000 € ;

2°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, le délai accordé ne pouvant excéder 12 mois et porter sur une somme supérieure à 15000 € ;

b) les avis de mise en recouvrement ;

c) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

d) tous actes d'administration et de gestion du service.

**Article 2** - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités, aux intérêts moratoires et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délai de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises de demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ;


aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
MAROCCO Nelly	Agente	2000 €	12 mois	5000 €
SYRE Corinne	Contrôleuse	10000 €	12 mois	10000 €

**Article 3** - Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Saône et Loire...



A Cuisery..., le 1<sup>er</sup> Mars 2016  
Le comptable,

  
Michel ROIT-LEVEQUE  
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

DDFIP 71

71-2016-04-01-029

## Subdélégations Pôle Gestion Publique

*Subdélégations du Pôle Gestion Publique*



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

MACON , le 1<sup>er</sup> avril 2016

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE SAONE ET LOIRE  
29 rue Lamartine – 71000 MACON

### Décision de subdélégations spéciales de signature pour le pôle gestion publique

La Directrice du pôle gestion publique,

Vu la décision du 1<sup>er</sup> avril 2016, prise par Mme Eliane SIMON, Directrice Départementale des Finances Publiques de Saône-et-Loire, accordant délégation générale à Madame Brigitte MALBRANCKE, Directrice du pôle Gestion Publique,

#### Décide :

**Article 1 :** Délégation spéciale de signature est donnée, dans le cadre de leur propre service, aux contrôleurs principaux des finances publiques, contrôleurs des finances publiques et agents administratifs des finances publiques dont la liste suit :

#### Service Dépôts et Services Financiers

- Mme Béatrice ROUGEON, contrôleuse principale des finances publiques, chargée de clientèle, reçoit délégation aux fins de signer les courriers et documents relatifs aux prêts et autres services financiers destinés aux clientèles.

Cette délégation est complétée par la délégation reçue dans le cadre de l'activité de préposé de la CDC.

- Mme Evelyne PETIT, contrôleuse des finances publiques, reçoit délégation pour signer :
- les courriers et documents relatifs aux services financiers destinés aux clientèles
- les documents comptables du service.

#### Service Comptabilité Dépense

- Mmes Catherine BARIOD, Corinne PARRAIN contrôleuses principales des finances publiques reçoivent délégation pour signer :
- les bordereaux d'envoi et accusés de réception,
- les bordereaux de prélèvements tirés sur la Banque de France,
- les déclarations de recette hors caisse,
- les endossements de chèques régularisés à la caisse,
- les bordereaux récapitulatifs des tickets de remise des chèques,
- les demandes d'approvisionnement et dégagement de numéraire,
- les documents comptables du service.

- Mmes Catherine BARIOD, Corinne PARRAIN contrôleuses principales des finances publiques,
- M. Frédéric PAPET, contrôleurs des finances publiques,
- Mmes Agnès GERBIER et Marie-Hélène PONCIN, agentes administratives principales des finances publiques,

reçoivent délégation afin de signer, dans le cadre de leurs fonctions de caissiers (caissières), les déclarations de recettes et documents relevant des opérations de caisse.

- Mme Stéphanie BEILLIARD et M. Sébastien GIL, contrôleurs des finances publiques reçoivent délégation pour signer :
- les bordereaux d'envoi et accusés de réception
- les courriers se rapportant à des demandes d'information.

### **Service Autres Opérations de l'Etat**

- Mme Catherine TURETTA, contrôleur principale des finances publiques, adjointe au service Autres Opérations de l'Etat reçoit délégation pour signer :
- les déclarations de recettes,
- les bordereaux d'envoi et accusés de réception,
- les documents comptables du service,
- les courriers se rapportant à des demandes d'information,
- les délais de paiement dans la limite de 500€ (1<sup>er</sup> délai et durée inférieure à 4 mois), ainsi que les remises de majorations afférentes.
- Mmes Audrey DEBOUDT contrôleur des finances publiques et Nelly MAGNIN agent administratif des finances publiques reçoivent délégation pour signer :
- les bordereaux d'envoi et accusés de réception,
- les courriers se rapportant à des demandes d'information,
- les délais de paiement dans la limite de 500€ (1<sup>er</sup> délai et durée inférieure à 4 mois)
- les remises de majorations et de frais dans la limite de 50€.
- Mmes Christelle NUNEZ et Sandrine VERDELET, contrôleuses des finances publiques et Angélique PLUMAUZILLE, agente administrative, reçoivent délégation pour signer :
- les bordereaux d'envoi et accusés de réception,
- les courriers se rapportant à des demandes d'information.

### **Service Secteur Public Local Gestion**

Mme Jocelyne NOREUX, contrôleur principale des finances publiques,

Mme Marie-Christine BOHER, contrôleur des finances publiques,

M. Eric VARENNE, contrôleur des finances publiques,

reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi et accusés de réception de leur service.



**Service Secteur Public Local Animation**

Mme Martine FAVRE, contrôleuse principale des finances publiques,  
Mme Annie PONT, agente d'administration principale des finances publiques,  
reçoivent délégation pour signer les bordereaux d'envoi et accusés de réception de leur service.

**Article 2** : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département et affichée dans les locaux de la direction départementale des finances publiques de Saône-et-Loire.

Pour la Directrice Départementale des Finances Publiques,  
la Directrice du pôle Gestion Publique



Brigitte MALBRANCKE

